

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 0045409

66686

Optique Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : R.00.202

Société : ESC / RASAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HADDAD M'Barek

Date de naissance : 19.1.5

Adresse : secteur 4B Rue EL AZHAR N° 247 Tariquet Sidi

Tél. : 06.64.59.14.33

Total des frais engagés : 1340,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. AMAR Med Fouad
Avenue Med V - Zankat Sabwa n° 74
Tariquet - Salé
MEDECIN ASSERMENTÉ
Tél : 05 37 78 62 74

Date de consultation : 19.1.21

Nom et prénom du malade : EL HADDAD 9' BORICA 1930 Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA E d'asthme Rester Rester de la

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Salé

Le : 12.1.21

Signature de l'adhérent(e) : EL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/02/2021	C	1	200.00	Dr. AMAR Mad Fouad Médecin Médecin Zank Salwa Fabricius Salé CTN ASSERMENTÉ 05/02/2021 78624

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA MAMOURA Dr. ZAKARIA BENJAHAR Secteur 4 Imm. al-lah, n°13. Sale, fabriqué fév/05.37.85.40.87 INDE-100	10/02/21	550.60 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

A diagram of a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-12), upper left (13-24), lower left (25-34), and lower right (35-46). The diagram is oriented with an arrow pointing left labeled 'D' (Distal), an arrow pointing up labeled 'H' (High), an arrow pointing right labeled 'G' (Gingival), and an arrow pointing down labeled 'B' (Buccal).

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mohammed Fouad AMAR

MEDECINE GENERALE

Expert Assermenté près des Tribunaux

الدكتور محمد فؤاد أumar

الطب العام

خبير محف مقبول لدى المحاكم

Dr. AMAR Med Fouad
Avenue Med V - Zankat Salwa
Tabriquet - Salé, le
MEDECIN ASSERMENTÉ
Tél: 05 37 78 62 74

15/02/2021

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés C
PPV 87DH50

el HADDAD ♂ BIRICIA -

صيدلية المعمورة
PHARMACIE LA MAMORA
Dr. Zakaria BENTAHAR
Avenue Med V - Zankat Salwa, Imm. Atta Allah, N° 13
Salé, Tabriquet. Tél: 0537 85 40 87

$$201,00 \times 2 = 402,00$$

* Nodep R

صيدلية المعمورة
PHARMACIE LA MAMORA
Dr. Zakaria BENTAHAR
Avenue Med V - Zankat Salwa, Imm. Atta Allah, N° 13
Sector 4, Imm. Atta Allah, N° 13
Salé, Tabriquet. Tél: 0537 85 40 87

TONICIAN sup

$$134,30 \times 3 = 402,90$$

$$+ 0,3 \times 1 = 12,90$$

$$+ 110,110,110$$

$$87,50 \times 2 = 175,00 + 87,50 = 262,50$$

* Nebi (6V)

$$241,40 \times 3 = 724,20$$

$$+ 0,3 \times 1 = 12,90$$

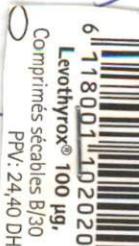
$$+ 110,110,110$$

$$T = 105,36,60$$

$$T = 1140,60$$

صيدلية المعمورة
PHARMACIE LA MAMORA
Dr. Zakaria BENTAHAR
Sector 4 Imm. Atta Allah n° 13
Salé, Tabriquet. Tél: 05 37 85 40 87

Dr. AMAR Med Fouad
Avenue Med V - Zankat Salwa
Tabriquet - Salé
MEDECIN ASSERMENTÉ
Tél: 05 37 78 62 74



134,30

134,30

134,30

AROMAM AL TICAMHANS

134,30

El precio es menor a

134,30

NO-DEP® 50mg

NO-DEP® 50mg

60 cps pelliculés sécables



6 118000 050995

LOT : 200

PER : JUN 2022

PPV : 201 DH 00

Sertraline

primés pelliculés
sécables

NO-DEP® 50 mg

NO-DEP® 50mg

60 cps pelliculés sécables



6 118000 050995

LOT : 200

PER : JUN 2022

PPV : 201 DH 00

Sertraline

primés pelliculés
sécables